



Prix des Droits de l'Homme 1988
Aide aux réfugiés politiques et demandeurs d'asile



« Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile (...) »
(article 14 de la Déclaration universelle des droits de l'homme)

Groupe Accueil et Solidarité
Rapport d'activité 2017

ÉDITORIAL	p 2-3
INTERASSOCIATIF :	
ANAFE : Délocalisation d'une salle d'audience à Roissy	p 4
WELCOME 94	p 5
SOLIDARITÉ 13	p 6
LE GAS : Ses demandeurs d'asile et ses réfugiés	p 7-13
ACTIVITES	
PERMANENCES	p 12, 13
ENTRETIEN des LOGEMENTS La valse à trois temps	p 14
MOBILIER SOLIDAIRE	p 15
ATELIERS de FRANÇAIS : Bilan 2017	p 16
ACCOMPAGNEMENTS : Trophée EDF	p 17-19
COMPTES	p 20-22
FOCUS : Excision	p 23
TÉMOIGNAGES :	
O. : une richesse pour la France	p 24-25
Y., un parcours d'exil mouvementé de 4 ans	p 26-28
TRIBUNE : Geneviève Jacques, présidente de la CIMADE	p 29

LEXIQUE

ALT : Allocation Logement Temporaire
AVDL : Accompagnement vers et dans le Logement
CADA : Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile
CFDA : Coordination Française pour le Droit d'Asile
CNDA : Cour Nationale du Droit d'Asile
CIO : Centre d'Information et d'Orientation
DALO : Droit Au Logement Opposable
FAMI : Fonds Asile, Migration, Intégration
FNARS : Fédération Nationale des Associations de Réinsertion Sociale
GUDA : Guichet Unique des Demandeurs d'Asile
OFPRA : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides
OFII : Office Français pour l'Immigration et l'Intégration
PADA : Plateforme d'Accueil des Demandeurs d'Asile
POS : Pays d'Origine Sûr
SNL : Solidarités Nouvelles pour le Logement

Tout d'abord, nous tenons à vous adresser un grand merci. Vos dons nombreux, le prix EDF, et l'opération réussie des « Petites Pierres » nous permet d'assurer l'année 2018 et une camionnette neuve sans laquelle notre mobilier solidaire, les déménagements et emménagements ne pourraient plus se faire.

Mais notre souci est de pérenniser nos revenus et nous travaillons d'arrache pied à cela... NE NOUS ABANDONNEZ PAS !... D'autant que le combat pour la défense du droit d'asile et l'accueil des réfugiés n'est pas près de devenir inutile.

2017 une année d'incertitude et d'inquiétude

Si 2016 a été l'année de l'application d'une réforme de l'asile au constat très décevant, 2017 est l'année d'élection d'un nouveau Président qui prône le devoir d'humanité et qui déclare ne plus vouloir personne à la rue.

Ce pourrait être encourageant !

Pourtant nous sommes encore dans un pays

- où l'on arrache leurs couvertures à des malheureux fuyant guerre et misère et cherchant refuge, et où l'on lacère les toiles de leurs tentes

- Dans un pays où ont lieu de véritables chasses à l'homme (Calais, La Roya)

- Où exercer la solidarité devient un délit et peut vous conduire devant un tribunal. Même si elle s'adresse à des enfants!

- Où des associations répondant pourtant aux appels d'accueil humain prôné par notre président se voient priées d'aller « exercer leurs talents ailleurs » qu'à Calais.

- Où certaines d'entre elles sont privées d'emplois aidés et de subventions et ainsi torpillées.

Il est vrai que le gouvernement peut s'appuyer sur une grande partie de l'opinion qui reste hostile à l'immigration. Mais dans tous les cas où des populations ont dû accueillir des exilés, après un mouvement de refus, la grande majorité s'est finalement mobilisée pour venir en aide aux arrivants.

La peur est abstraite et l'hospitalité est concrète.

Si l'on considère les chiffres avancés par l'OFPRA, les demandes d'asile ont dépassé les 100000 pour la première fois (en fait 121 000) dont 43000 ont abouti à un statut de réfugié ou à une protection subsidiaire.

Peut-on parler d'afflux massif quand cela ne représente qu'une augmentation de 17% et que nous sommes encore bien loin de ce qu'accueille l'Allemagne ?

Hélas la politique de M. Macron n'a de cesse de faire baisser la demande d'asile en cherchant à dissuader les candidats à venir sur notre sol et en prenant des dispositions les plus efficaces possible à ses yeux pour des renvois. Mais vouloir bloquer les flux, dresser des murs est une impasse. Les réfugiés ont trop souffert avant de franchir nos frontières pour que les difficultés administratives et policières les fassent reculer.

C'est dans ce climat qu'est annoncée pour début 2018 une refonte totale de la politique migratoire.

Il y a lieu de craindre qu'elle ne s'appuie sur un tri entre les « bons » et d'autres qui pourtant pour la plupart d'entre eux, ont besoin de protection. Les visites de contrôle opérées dans les centres d'hébergement dissuadent les exilés d'y chercher refuge.

Le but recherché ne serait-il pas l'exclusion maximale?

Avec vous, vos amis et tous ceux que nous rencontrons, nous affirmons que « *le propre de la solidarité est de ne pas admettre l'exclusion* » (V.Hugo) et le poids de nos convictions finira par l'emporter.

DÉLOCALISATION D'UNE SALLE D'AUDIENCE AU PIED DES PISTES À ROISSY, UNE « JUSTICE D'EXCEPTION » :

Bien que, dans un communiqué du 10 octobre 2017, le Défenseur des droits estime « que le droit à une juridiction indépendante et impartiale, la publicité des débats judiciaires et les droits de la défense sont susceptibles d'être gravement compromis » et « recommande de surseoir à l'ouverture de l'annexe », la délocalisation du TGI de Bobigny fin octobre, a ouvert officiellement l'annexe du tribunal de Bobigny à Roissy, collé à la ZAPI (lieu d'hébergement des personnes maintenues en zone d'attente). L'Etat défend ce projet en estimant qu'il répond à des « questions de dignité » en évitant aux étrangers de faire de longs trajets et d'attendre une journée entière à Bobigny. L'ANAFE, les avocats et les magistrats dénoncent cette délocalisation portant atteinte aux droits des justiciables. En effet, le lieu étant isolé et peu accessible en transports en commun, les audiences seront ainsi rendues en quasi huis clos. Les familles ou encore les interprètes peuvent difficilement venir. Le côté neutre, impartial de la justice s'efface encore davantage quand les maintenus ont juste à descendre un escalier pour aller au Tribunal. La publicité des débats est mise à mal. Les avocats ayant refusé de mettre en place une permanence pour assister les étrangers, se retrouvent sans imprimante, sans connexion, sans fax....coupés du monde...

L'ANAFE a mené dès l'ouverture une campagne d'observation afin d'être présent chaque jour. Le GAS a assisté à trois audiences et toutes les craintes évoquées ci-dessus ont pu être constatées (compliqué d'arriver au Tribunal, absence de public, présence policière importante, avocats de permanence qui prennent connaissance des dossiers le jour même).



WELCOME 94 : NOUVEAU PARTENARIAT EN FAVEUR DES DEMANDEURS D'ASILE.

Fin 2016, le Secours Catholique et la Pastorale des migrants et des réfugiés pour le diocèse de Créteil nous ont contactés afin de participer à la création d'un «Welcome 94 » comme ce qui existe déjà depuis 2009 par JRS (Jesuit Refugee Service). Le principe est d'héberger pour 6 mois des demandeurs d'asile en procédure dans des familles du Val de Marne, pour leur permettre de souffler, de se poser. Ils changent tous les mois de famille et sont suivis par un tuteur pendant toute la durée de leur séjour. Le GAS propose les candidatures parmi les personnes sans hébergement que nous suivons et nous assurons également l'accompagnement juridique et administratif des demandeurs hébergés. Nous sommes régulièrement en contact avec les tuteurs, des familles qui ont souvent des interrogations sur les droits et le parcours de leurs hôtes.

Quatre réfugiés en ont déjà bénéficié : deux Erythréens, un Guinéen et un Congolais. Les deux premiers demandeurs d'asile érythréens étant devenus très rapidement réfugiés, Welcome a donc dû s'adapter et a découvert le difficile début de parcours d'un réfugié. Le plus jeune ayant moins de 25 ans est toujours dans le réseau. Quant à l'autre, il a pu intégrer la résidence SNL-SINGA-GAS à Boissy St Léger. C'est une belle continuité dans les réseaux associatifs d'Ile de France.

PARTENARIAT GAS / SOLIDARITÉ 13

Le 6 septembre 2015, le pape a invité les paroisses à accueillir des familles de réfugiés. Les paroissiens de Notre Dame de la Gare et ceux des paroisses du 13ème arrondissement de Paris, en voulant répondre à cet appel, ont décidé de créer l'association Accompagnement Solidarité 13 (AS13).

L'association AS13, pour accueillir au mieux ces familles de réfugiés, a décidé de rassembler des fonds, afin de trouver un ou plusieurs appartements qu'elle mettra à disposition desdites familles.

Pour faire de l'intermédiation locative, une association doit obtenir un agrément préfectoral. C'est là que le GAS intervient.

Depuis bientôt 40 ans, le GAS héberge des réfugiés, et AS13, s'est donc rapproché du GAS pour bénéficier de son expertise. C'est ainsi que depuis mars 2017, AS13 verse au GAS les fonds collectés auprès de ses paroissiens et en retour le GAS délivre des reçus fiscaux et loue des appartements pour le compte de Solidarité 13.

Le premier appartement est situé dans le 13ème, pour un accompagnement de proximité par les paroissiens bénévoles de AS 13. Cet appartement de type T2, a été attribué à une mère isolée de nationalité syrienne et à son fils de 22 ans.

Avec cette première famille, les bénévoles de Solidarité 13 se rendent compte chaque jour des difficultés rencontrées par les réfugiés. Les lenteurs administratives, l'absence de RSA pour le fils car il a moins de 25 ans, la barrière de la langue ; toutes ces problématiques motivent davantage les bénévoles de AS13, qui souhaitent s'investir plus et surtout prendre un nouveau logement pour aider une autre famille.

Notre partenariat est donc très utile, dans la mesure où, ensemble nous espérons aider le maximum de réfugiés dans leur parcours d'insertion.

SES DEMANDEURS D'ASILE ET RÉFUGIÉS

Le GAS est une petite association située à Villejuif, en Région Parisienne. Elle est composée de 7 salariés, dont deux juristes à temps complet et une stagiaire qui s'occupent des dossiers. Le GAS accompagne les demandeurs d'asile au moment de la procédure et les réfugiés dans leur parcours d'insertion. On essaye d'assurer un accompagnement quasi complet en fonction des besoins ou des difficultés rencontrées par les personnes. En 2017 nous avons pu suivre environ 1000 personnes.

La porte d'entrée du GAS c'est la permanence du mardi ou jeudi de 17h 30 à 19h 30. De la demande d'asile à la naturalisation, en passant par le statut de réfugié, notre accompagnement peut s'étendre sur plusieurs années. Contrairement à certains opérateurs, nous ne nous interdisons pas d'effectuer certaines démarches : c'est notre indépendance qui fait notre force.

Pour les demandeurs d'asile, le GAS propose l'aide au récit, la préparation à l'entretien de l'OFPRO et un accompagnement le jour-J (tiers observateur). C'est la décision de l'OFPRO/CNDA qui déterminera la suite de notre travail, selon que le demandeur d'asile ait été ou non débouté.

Si la personne n'est pas déboutée, nous lui indiquons les démarches à faire en vue de l'obtention du RSA, de la CMU-C et son inscription au pôle emploi. Pour les réfugiés domiciliés dans le 94, la chargée de mission relogement du GAS, va saisir le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) pour une offre d'hébergement. Pour ceux qui sont domiciliés ailleurs, elle fera des démarches pour une place d'hébergement chez les partenaires du GAS ou autres structures de l'Etat qui s'occupent du logement. La coordinatrice juridique, quant à elle, s'occupe surtout du rapprochement familial des familles réfugiées.

La réunification familiale, la recherche d'un logement ou la demande de naturalisation pour un réfugié, débouchent forcément sur d'autres problématiques telles que l'affiliation des enfants à la sécurité sociale, la demande de prestations familiales, l'inscription des enfants à l'école ou la correction d'erreurs sur les avis d'impôts, ou encore la modification de la demande de logement social...

Le G.A.S.

Même si les droits des réfugiés sont semblables à ceux des Français, ils rencontrent malheureusement de nombreuses embûches.

Nous intervenons auprès des préfetures, qui refusent les domiciliations postales pour délivrer une carte de résident à un réfugié, ou de l'OFII pour l'obtention d'une place de CADA pour un demandeur d'asile « vulnérable ».

Nous intervenons auprès de la CAF, de la Sécurité Sociale, de Pôle Emploi afin d'assurer la mise en place des droits sociaux auxquels ils peuvent prétendre. Les dossiers perdus ou incomplets sont nombreux. Les blocages ou les suspensions d'allocations sont récurrents. Ces administrations ne sont pas au courant des spécificités des réfugiés.

Nous faisons beaucoup d'explications de procédure, des différentes étapes du parcours d'un demandeur d'asile car c'est un vrai parcours du combattant. Entre la PADA, le GUDA, l'OFII puis l'OFPRA comment s'y retrouver quand on ne parle pas français ? Comment s'y retrouver avec tous ces acronymes?... Comme pour la procédure Dublin qui est la plus complexe : devant notre impuissance pour la faire annuler, notre seule arme est de faire comprendre aux « dublinés » les délais, les risques en cas de présentation ou non présentation à une convocation, les risques en cas de placement en CRA (Centre de Rétention Administrative)....

Nous avons un gros travail autour du récit d'asile, pierre angulaire de la demande d'asile. Nous aidons les personnes à retranscrire les raisons pour lesquelles elles ont fui leur pays, puis nous les préparons aux entretiens OFPRA et CNDA en simulant les questions types. Par notre agrément nous sommes aussi tiers observateur et assistons aux entretiens OFPRA. Les demandeurs d'asile qui ont été préparés ont souvent plus de chances d'obtenir l'asile.

Une de nos spécialités avec le logement des réfugiés est la réunification familiale, c'est-à-dire le droit pour les personnes bénéficiaires d'une protection internationale de faire venir leurs familles (conjoint, compagnon et enfants jusqu'à la veille de leurs 19 ans). Cependant, bien que les réfugiés ne soient pas soumis à des conditions de ressources et de logement, ce qui se justifie au vu de l'urgence et du danger que la famille restée au pays pourrait rencontrer, cette possibilité a encore du mal à aboutir. Réussir à

avoir un rendez vous au consulat de France au pays, réunir les documents d'état civil parfois perdus, inexistants, voire impossibles à obtenir vu la situation de chaos du pays d'origine. Or c'est sur la fiabilité et l'exactitude de ces actes d'état civil que les autorités vont se baser pour délivrer les visas. Ce sont de grandes souffrances pur le réfugié séparé de sa famille qui doit engager des procédures contentieuses pour prouver que ce sont bien ses enfants ou son conjoint !

Puis il nous arrive également de faire de «petites démarches» en marge car c'est une relation privilégiée que nous entretenons avec notre public. Bien que nous soyons très occupés, nous trouvons le temps d'écrire un courrier afin de résilier un abonnement téléphonique ou d'aider un réfugié à prendre des billets d'avion pour sa famille.

Enfin nous n'abandonnons pas les personnes que nous avons suivies depuis le début et qui n'ont pas pu obtenir l'asile : il nous arrive ainsi en marge de faire des procédures de régularisations pour la santé ou le travail ou encore les liens familiaux. C'est aussi le cas dans les familles mixtes où enfants ou compagnons sont réfugiés mais pas le reste de la famille : nous les aidons dans les dossiers de demandes de titre de séjour.

C'est très enrichissant humainement et professionnellement car notre travail est varié, complet et nous rencontrons des réfugiés du monde entier avec des profils et des besoins différents. On ne s'ennuie pas et les jours ne se répètent pas. Puis les pouvoirs publics regorgent de nouvelles lois qu'il faut constamment contester ou pallier.

HÉBERGEMENT DES RÉFUGIÉS POLITIQUES POUR FAVORISER LEUR INSERTION SOCIALE ET LEUR AUTONOMIE.

Le GAS s'est vu refuser en septembre 2017 le renouvellement de sa subvention au titre du FAMI (Fonds Asile Migration Intégration). A cette décision s'ajoute l'irrecevabilité opposée à notre demande de subvention nationale «Accompagnement des primo-arrivants». Ces deux décisions ont mis fin à l'engagement de l'État à nos côtés, pourtant renouvelé depuis 2009, sans que cela soit prévisible et au point de mettre en péril les activités du GAS. En effet, si le GAS veille depuis plusieurs années à diversifier ses sources de financement, celles-ci sont insuffisantes pour

Le G.A.S.

équilibrer notre budget : nous nous dirigeons vers un déficit de l'ordre de 100 000 € en 2017.

Le GAS a donc mis toute son énergie pour sauver la barque! Tous les voyants étaient au rouge : trésorerie, budget, projets en cours ...

Nous avons tout d'abord alerté les décideurs publics connaissant l'action du GAS pour qu'ils interviennent en notre faveur.

Nous avons ensuite pris contact avec les services de l'État pour comprendre ces refus de financements et essayer d'obtenir une décision favorable.

Nous avons ainsi pu obtenir un rendez-vous avec le Directeur de l'Asile au Ministère de l'Intérieur, où une délégation du Bureau du GAS a été reçue. Cette réunion a été l'occasion de rappeler la réalité du projet porté par l'association et son utilité. Nous avons ainsi pu défendre l'impact réel de notre projet au bénéfice des réfugiés en Île-de-France, le GAS ayant accompagné 780 personnes vers l'autonomie en 2016 : en motivant sa décision de refus de financement sur les résultats des seuls logements gérés par le GAS, le ministère a en effet commis à notre sens une erreur manifeste d'appréciation ; il n'a pas tenu compte des personnes bénéficiant d'un accompagnement juridique (135 personnes), de celles bénéficiant d'un accompagnement vers le logement (238 personnes) ni de celles bénéficiant de notre aide à l'ameublement (240 personnes).

En réalité il semble que, pour le ministère, des associations de la taille du GAS n'ont tout simplement pas vocation à recevoir les fonds européens : ces fonds seraient dédiés aux projets portés par les grands opérateurs nationaux, pour des programmes ne dépassant pas 12 mois. Nous serions une association relevant de l'échelon local et donc devant se tourner vers des financements locaux, même si l'intégration des réfugiés est une compétence de l'État ...

Nous avons seulement pu obtenir du ministère un geste consistant à nous permettre de déposer, de manière dérogatoire, une demande d'acompte sur les sommes dues pour notre projet 2014-2016, mais sans avoir à ce jour reçu ledit versement. Par ailleurs, nous sommes invités à faire une nouvelle demande FAMI en 2018, incluant rétroactivement l'action 2017

de notre projet, ce que nous avons compris comme étant notre dernière possibilité de bénéficier d'un financement européen.

N'ayant pu obtenir de décision favorable de la part de l'Etat, nous avons dû nous engager au dernier trimestre dans une recherche de fonds pour limiter au maximum nos prévisions de déficit.

Nous avons recherché d'autres financeurs et avons pu lancer ainsi deux campagnes en ligne : d'une part nous avons candidaté aux Trophées de la Fondation EDF, avons été lauréat du deuxième prix dans notre catégorie pour notre action en faveur des femmes persécutées et reçu 15 000 € ; d'autre part, nous avons lancé avec les Petites Pierres et la Fondation SOMFY une campagne de financement participatif pour l'achat d'une nouvelle camionnette, campagne qui s'est terminée avec succès en février 2018.

Nous avons fait appel à la générosité de notre réseau de donateurs, qui a une nouvelle fois prouvé son soutien fidèle.

Ces actions nous ont permis de sauver notre trésorerie et de limiter grandement notre déficit qui ne devrait pas dépasser les 20 000 € en 2017.

Mais ces actions lancées en fin d'année n'apportent pas de solution pour les années 2018 et suivantes : nous avons compris que nous ne devons plus compter sur un financement européen, alors que depuis 2009 le FAMI était notre financeur principal, et que nous devons nous tourner vers les financements locaux (mairie, département, région, direction de la cohésion sociale). Mais comment trouver environ 100 000 € ? La recherche de ces nouveaux financements sera une priorité en 2018 et nous avons décidé d'organiser une journée de réflexion en février 2018 pour préparer au mieux les prochaines années.

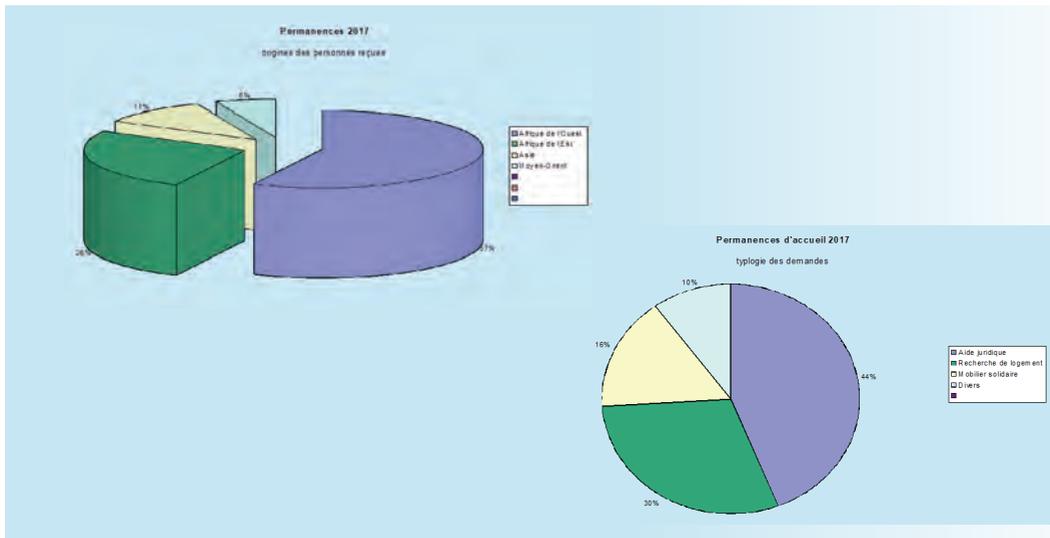
LES PERMANENCES DU G.A.S.

Le GAS, comme chacun sait, signifie Groupe Accueil et Solidarité. Quoi de plus emblématique pour concrétiser cet « accueil » que les permanences tenues chaque mardi et chaque jeudi soir entre 17H30 – horaire tant bien que mal respecté en poussant gentiment les autres bénévoles hors du local où elles se tiennent - et 19H30, horaire théorique qui bien souvent a tendance à se décaler vers 20H, 21H voire plus en fonction de l'affluence : on peut s'en réjouir en le voyant comme un signe de l'utilité de notre action, mais sans doute aussi s'en inquiéter comme un témoin de la dureté du temps pour les réfugiés et les demandeurs d'asile.

Ces permanences sont toujours tenues par deux bénévoles, voire un troisième qui souhaite se familiariser avec cet exercice parfois délicat avant de s'y lancer à son tour, car il demande une bonne connaissance de tous les aspects de notre action, et on y est parfois confronté à une grande détresse. Elles sont le point d'entrée pour tous ceux qui nous sont envoyés par d'autres associations moins spécialisées, ont entendu parler de notre association par des amis qui y ont trouvé une réponse à leurs difficultés – ou au moins une écoute bienveillante - ont trouvé notre nom sur une liste ou sur le net...

Parmi nos visiteurs, beaucoup ont une demande à laquelle nous savons répondre : des réfugiés qui viennent d'obtenir un logement et pourront venir un samedi matin au local du GAS pour choisir quelques éléments de mobilier qui l'aideront à le meubler. La seule difficulté est de trouver un créneau libre car nous ne pouvons recevoir que trois familles chaque samedi et il faudra parfois attendre plusieurs semaines... Des réfugiés qui souhaitent faire venir leur famille – femme, enfants, qu'ils ont dû quitter lors de leur départ forcé et avec qui la séparation dure parfois depuis de longues années : ils viennent se renseigner sur la procédure à suivre, mais souvent aussi chercher conseil et soutien quand, ayant entamé cette procédure, ils se heurtent à des difficultés à faire valoir ce qui leur est pourtant reconnu comme un droit ! Beaucoup de réfugiés aussi ont des difficultés à trouver un logement décent : à partir du moment où ils ont obtenu la reconnaissance de leur droit à être protégé par la France, c'est souvent le début d'un nouveau parcours plein d'embûches pour s'intégrer à la vie de notre pays, et la recherche d'un logement en est la première étape indispensable. Le parc de logements provisoires géré par l'association et ses partenaires fait l'objet d'une longue liste d'attente, mais

Activités



à défaut de répondre immédiatement à leur besoin, le GAS s'efforce de les guider et de les conseiller pour rechercher une solution en liaison avec les travailleurs sociaux compétents.

Des demandeurs d'asile viennent demander une aide, parfois pour remplir leurs dossiers avant le dépôt à l'OFPPA si pour une raison ou une autre ils n'ont pu le faire auprès des organismes d'accueil, le plus souvent pour demander qu'on les prépare à l'entretien qui décidera de leur futur statut et qu'on les accompagne à cet entretien, le GAS étant l'une des quelques associations qui ont accepté d'aider ceux qui le souhaitent à exercer ce droit.

Pour tous ces cas, les permanenciers prennent note de toutes les informations utiles et remplissent une fiche de liaison qui permettra aux permanents de l'association ou à d'autres bénévoles de reprendre contact dans les jours suivants avec le visiteur et de l'aider dans ses démarches.

Mais les permanences sont bien sûr ouvertes à tous, et se présentent souvent des personnes devant lesquelles les permanenciers se trouvent bien démunis : déboutés du droit d'asile, personnes sans papiers, ...Il faut alors surmonter sa frustration à ne pouvoir les aider et prendre le temps qu'il faut pour les écouter, leur donner un conseil, une adresse, faire en sorte qu'ils repartent avec un peu de réconfort...

LA VALSE À TROIS TEMPS

Lorsqu'arrive la lettre d'un office d'HLM proposant un logement à une famille de réfugiés logée par le GAS, c'est la joie absolue. Dans un premier temps, il faudra que cette proposition se concrétise, car il y a toujours trois candidatures sélectionnées pour un logement. Mais dès que celle-ci est ferme et définitive, oubliez les mois de galère à errer dans les rues, le 115, la promiscuité chez des amis, les dispositifs d'insertion qui nous rendent dépendants. On va pouvoir dire : on est chez nous, on est responsable entièrement de notre vie.

Pour nous, accompagnateurs, salariés qui ont suivi depuis de nombreuses années ces familles, c'est un sentiment mélangé qui nous anime. La joie partagée et un pincement au cœur d'une page qui se tourne. Tant de choses ont été vécues ensemble : naissance, anniversaire, naturalisation, fêtes, accompagnement...mais aussi tant de soucis : CAF ? DALO ? RSA ? Emploi....

Pour nous, accompagnateurs et salariés, c'est aussi le début de la valse à trois temps. Il faudra tout d'abord s'assurer que le déménagement se passe dans les meilleures conditions. Calmer les impatiences : combien de fois sommes nous arrivés dans un logement où l'électricité n'était pas rétablie ! Attendre aussi qu'un camion du GAS et des bras soient disponibles. Caler donc les jours. S'apercevoir qu'il manque une table, un frigo qu'il faudra choisir dans le « capharnaüm » du mobilier solidaire. Eviter que le bénéficiaire du logement s'endette en achetant à crédit tout, tout de suite. Prendre un nouveau départ, c'est aussi vivre dans du neuf. Difficile de différer les achats. On peut le comprendre, mais fait dans la précipitation, cela peut aboutir au surendettement. C'est cela aussi l'autonomie.

Un deuxième temps est arrivé : celui du déménagement. Et là, plusieurs scénarios se présentent à nous. L'idéal : des cartons fermés avec plein de bras pour la manutention et même un petit repas partagé en prime. Il y a aussi celui où tout est à faire. C'est dur, éprouvant. Mais quelle que soit la configuration, il y a un partage d'un moment important de leur vie.

Arrivé sur place, il y aura encore et toujours, la machine à laver à installer, une prise de courant à rétablir, un meuble à fixer ou à réparer... et parfois même de la peinture à faire. La caisse à outils n'est pas très loin, car les HLM ne livrent pas toujours des appartements nickels et aux normes.

Et le troisième temps arrive. Celui de la remise en état de l'appartement d'insertion du GAS pour que les nouveaux arrivants, qui attendent avec impatience, puissent emménager dans de bonnes conditions. Et là bien souvent, on navigue de surprise en surprise. Après la précipitation du déménagement et même si un coup de balai a été donné, on peut découvrir dans les placards des vêtements, dans les frigos des restes de repas. Et il y a la porte de l'armoire qui tombe, l'évier qui est bouché, une prise de courant arrachée, la découverte de punaises qui empliront nos rêves... Ces découvertes des petits dysfonctionnements sont monnaie courante au GAS car, si on leur pose la question : « est-ce que tout va bien ? », la plupart des réfugiés répondent toujours oui. ... de peur de nous déranger. Et ainsi les problèmes s'aggravent.

Lorsqu'après de nombreuses heures de travail tout est terminé, il faudra aller chercher la nouvelle famille, souvent dans des lieux insalubres. Et retourner au GAS, pour trouver les petites choses qui manquent pour améliorer le confort du logement.

Activités

Pas le temps de s'ennuyer. !!! Pour les bricoleurs (ses) du dimanche ou confirmés, il n'est pas besoin d'avoir des biscotos pour rentrer dans la valse à trois temps. Avis aux amateurs.

On a besoin de vous.

LE MOBILIER SOLIDAIRE DU SAMEDI MATIN



8 h 15... Un quart d'heure avant que ne démarre la distribution. Quelques bénévoles sont déjà arrivés, de même que les chauffeurs, et souvent une ou deux familles en avance.

Nous donnons un dernier coup d'œil à tout le mobilier entassé là, pour évaluer déjà nos chances de satisfaire chacun.

En effet les samedis se suivent et ne se ressemblent pas. Loin de là. Par exemple, quelquefois nous ne savons pas que faire des matelas tant il y en a d'entassés. Un mois plus tard, impossible de répondre à la demande : nous n'en avons recueilli aucun depuis quelques semaines.

Notre plus gros souci reste cependant l'électroménager. C'est ce qui manque le plus souvent : frigos, lave-linge, cuisinières.

Pour le reste c'est vraiment très variable, mais en général chacun trouve son compte. Mais pas tous.

Car nos amis réfugiés sont bien différents les uns des autres. Certains sont peu exigeants et tout ce que nous leur proposons leur convient. D'autres sont venus avec une liste précise de leurs besoins, et même des mesures pour ceux qui ont de très petits logements et redoutent de prendre un meuble qui ne tiendrait pas dans leurs quelques M2. Chez d'autres on perçoit un passé plus privilégié au pays, et un amour des beaux meubles... que nous n'avons pas toujours.

Le passage dans le coin vaisselle est celui qui dure le plus longtemps. En général nos amis adorent fouiller dans toutes les étagères et repartent avec deux ou trois cartons pleins. Car là nous ne sommes jamais en manque. Et la matinée se termine avec le linge de maison : draps, serviettes, couvertures, rideaux.

Et n'oublions pas les enfants, si contents de repartir avec un grand sac de jouets et livres.

Chaque semaine nous recevons ainsi trois familles, prises en charge par 5, 6 ou 7 bénévoles. Elles sont envoyées par des assistantes sociales ou d'autres associations comme « France Terre d'Asile ».

Cette année elles étaient originaires de 25 pays d'Asie, Moyen-Orient et surtout Afrique.

A mesure que nous choisissons les meubles les chauffeurs les chargent. Deux familles sont donc livrées immédiatement le samedi, et la troisième le lundi matin. (ce jour-là les chauffeurs ne font pas de récolte chez les donateurs).

En général la matinée est agréable, conviviale, sympathique. Parfois c'est un peu plus compliqué, mais on s'adapte.

Et il faut bien reconnaître que, sauf cas tout à fait rares, les familles repartent toutes contentes de pouvoir meubler tout à coup ce nouvel appartement qu'elles viennent enfin d'obtenir après des années.... Merveilleux, mais vide.



ATELIERS DE FRANÇAIS : BILAN 2017.

Pour la troisième année consécutive, nous avons développé les ateliers de français à Villejuif, au premier semestre salle Radot, et depuis le mois d'octobre 2017 à la Maison des Associations de VILLEJUIF, 143 rue Jean Jaurès. Ils se sont déroulés les lundis et mardis matins de 9h30 à midi.

Une cinquantaine de personnes ont été en contact avec nous, via le GAS, la Mairie de VILLEJUIF et Le Relais de THIAIS : pour partie primo-arrivants ou réfugiés relevant de l'alphabétisation ou du français langue étrangère (FLE). Nous sommes en général une douzaine d'apprenants. Notre travail est centré d'une part autour de la compréhension et l'expression orales, avec la médiation des uns et des autres selon leur niveau ; d'autre part autour de l'écrit, expression et compréhension également : nous utilisons entre autres des «Méthodes» (documents du formateur et livres empruntés à la Médiathèque : CLE International, etc.), ainsi que bien sûr des documents authentiques.

Nous avons repris et développé nos rencontres à la Médiathèque Elsa Triolet de Villejuif. Des visites-découverte de l'espace ont eu lieu au premier semestre et en novembre, avec la découverte tout particulièrement de l'espace livres pour l'apprentissage de la langue ainsi que du laboratoire de langues (neuf cabines). Ce fut pour la plupart l'occasion de s'inscrire à la Médiathèque (inscription gratuite, sans impératif de domicile à VILLEJUIF) ... et d'emprunter sitôt quelques livres.

La salle informatique a été mise à notre disposition pour 8 à 10 apprenants plusieurs vendredis au printemps et en décembre de 10h00 à 12h30 pour la découverte des outils en ligne proposés par la Médiathèque (Eurotalk, Tell me more, Gerip, etc.), occasion pour quelques-uns de pouvoir se familiariser avec l'ordinateur et Internet. Ceci a permis aux apprenants de développer leur autonomie et de venir de manière individuelle régulièrement à la Médiathèque, pour des progressions remarquables.

Nous avons également participé au premier semestre aux ateliers d'écriture animés par Jean-Luc DESPAX, qui ont été mis en scène pour un spectacle à la Médiathèque le samedi 03 juin dans le cadre de la Fête de la Ville. Ce fut également une aventure très enrichissante pour tous.

Enfin, pour toutes ces actions et pour permettre de les poursuivre et de les développer, le GAS a été lauréat 2017 du Prix Fondation SNCF «Les salariés s'engagent» : Cours de Cœur Solidaires / Mécénat des Compétences, remis pour le GAS à Maud et Axelle le 15 décembre : merci ici en particulier à elles et à Christophe pour leur relais efficace.

TROPHÉES DES ASSOCIATIONS



Trophées Fondation EDF 2017 – Soutien aux Réfugiés en France



8^{ÈME} ÉDITION

TROPHÉES DES ASSOCIATIONS 2017

SOUTIEN AUX RÉFUGIÉS EN FRANCE

Digemer	Brest (Bretagne)	20 000 €
GAS	Villejuif (Île-de-France)	15 000 €
Utopia 56	Lorient (Bretagne)	10 000 €
Wintegreat	Paris (Île-de-France)	10 000 €
Diversités	Le Mas-d'Azil (Occitanie)	10 000 €
Du Pain et des Roses	Paris (Île-de-France)	5 000 €
Kodiko	Paris (Île-de-France)	5 000 €
Limbo	Paris (Île-de-France)	5 000 €
Jamais sans Toit 46	La Tronquière (Occitanie)	5 000 €
Association Pulsart	Nantes (Pays De La Loire)	5 000 €

LE GAS A PRÉSENTÉ SON PROJET ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES VICTIMES DE PERSÉCUTIONS À LA 8^{ÈME} ÉDITION DES TROPHÉES DE LA FONDATION EDF ET A EU LA BONNE SURPRISE D'ÊTRE LAURÉAT DU SECOND PRIX DANS SA CATÉGORIE « SOUTIEN AUX RÉFUGIÉS EN FRANCE » ET DE SE VOIR ATTRIBUER 15 000 €.

Ce projet peut se résumer en peu de mots : Accueillir les femmes réfugiées et leurs enfants pour les accompagner vers l'autonomie et l'intégration en France.

Depuis sa création en 1979 pour l'accueil des réfugiés d'Amérique Latine, le GAS a toujours porté une attention particulière aux femmes victimes de persécutions dans leur pays et venues en France pour obtenir une protection. Le GAS a ainsi participé

activement à la création de l'Association des Femmes réfugiées, en 1987, ou au travail du Groupe asile et femme (GRAF), en 2005. Aujourd'hui encore, le GAS fait de l'accueil des femmes victimes de persécutions une priorité. Nous accueillons à nos permanences aussi bien les femmes souhaitant demander l'asile en France que celles ayant déjà obtenu une protection, qu'il s'agisse de la protection subsidiaire ou du statut de réfugiées. La majorité de ces femmes ont fui l'excision ou le mariage forcé.



Nous avons souhaité en 2015 développer cette action en faveur des femmes victimes de persécutions en proposant une prise en charge globale allant du premier accueil lors de l'arrivée sur le territoire à l'intégration une fois le statut de réfugié ou la protection subsidiaire obtenus. Le premier accueil est déterminant pour orienter ces femmes dans le parcours d'asile en France. Elles

ont dû fuir leur pays dans l'urgence et se retrouvent dans un pays étranger dont elles ne connaissent pas les rouages.

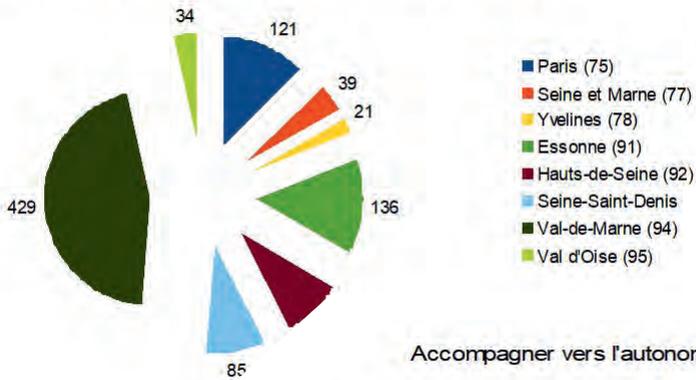
Si leur exil peut être la conséquence de leur engagement politique, bien souvent ce sont des craintes de persécutions propres aux femmes qui les ont contraintes au départ, en particulier les risques d'excision et de mariage forcé. C'est le cas d'une part importante des femmes originaires d'Afrique de l'Ouest suivies par le GAS, en particulier du Mali et de Guinée. Le GAS a ainsi développé une expertise de l'accompagnement dans la procédure d'asile de ces femmes et de leurs filles victimes d'excisions. Nous avons également développé une expertise de la procédure de réunification familiale afin d'aider ces femmes à faire venir à leur côté leurs enfants restés dans le pays d'origine.

Ces femmes victimes de persécution et leurs enfants, sont par ailleurs dans une situation de grande précarité, sans hébergement stable ni ressources. Seules, souvent à la rue, elles sont alors exposées à de nouvelles violences sur notre territoire. C'est pourquoi le GAS a souhaité accorder un statut prioritaire à ces femmes pour accéder à notre dispositif de logements temporaires et d'accompagnement vers le logement durable

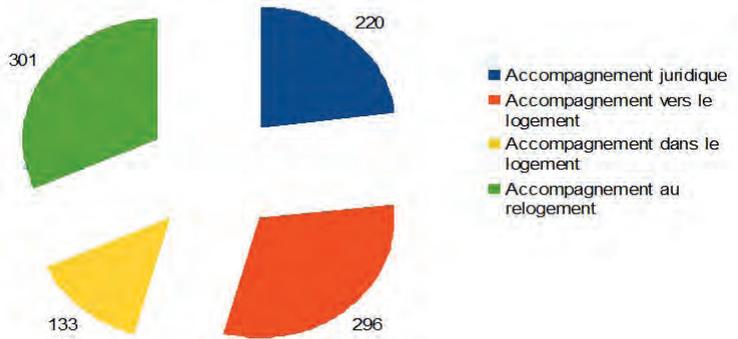
Notre projet a permis en 2017 de proposer :

- un hébergement à 20 femmes seules, accompagnées de 27 enfants
- un accompagnement juridique à 42 femmes accompagnées de 24 enfants (sans compter les enfants en attente de visas)
- un accompagnement vers le logement durable (DALO) à 32 femmes isolées et 42 enfants
- une aide au premier ameublement à 19 femmes isolées et 38 enfants accédant au logement autonome.

Accompagnements vers l'autonomie par département 2017



Accompagner vers l'autonomie 2017



A PROPOS DES COMPTES

Un déficit important mais moindre que prévu.

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2017 font apparaître un résultat négatif résultant principalement de l'arrêt du financement du FAMI. Néanmoins, le déficit de 15 901,42 n'est pas aussi important que ce qui avait été prévu dans la lettre d'octobre envoyée aux membres et aux amis du GAS.

L'appel aux donateurs a contribué à limiter ce déficit.

La forte mobilisation des donateurs (+ 45 000 euros par rapport à 2016) a permis de réduire le déséquilibre des comptes. Ces dons, outre leur impact sur les comptes, témoignent de votre solidarité avec l'action du GAS pour accompagner les réfugiés sur le chemin de l'insertion et de l'autonomie et son engagement en direction des demandeurs d'asile.

De nouvelles subventions ont compensé partiellement le retrait du FAMI.

De nouvelles fondations nous ont accordé des subventions en 2017 : la fondation Bruneau à hauteur de 8000 euros et la fondation SNCF qui a pris en charge le financement de 5 ordinateurs destinés à l'apprentissage du français. Par ailleurs la Fondation Abbé Pierre a augmenté sa contribution de 5000 euros en 2017.

L'amélioration des rentrées des loyers payés par les réfugiés a permis de diminuer les charges restant à notre compte.

Les efforts déployés par les bénévoles accompagnateurs et les salariés du GAS pour rechercher un point d'équilibre entre les possibilités financières des réfugiés hébergés et le montant de leur loyer se sont

concrétisés par une amélioration du taux de reversement qui dépasse 85%. Le développement d'actions conjointes d'hébergements avec d'autres associations (REVIVRE en direction des réfugiés syriens et Solidarité 13) a participé à cette amélioration.

L'augmentation du poste salaires de 11% par rapport à 2016 provient principalement d'un emploi de comptable en contrat de professionnalisation.

L'embauche d'un comptable, en contrat de professionnalisation, a été réalisée en septembre 2016. Ce poste de comptable est nécessaire à la production de comptes annuels auditables utilisés dans les demandes de subventions.

Un effet année pleine explique en grande partie l'augmentation en 2017. Celle-ci prend en compte une croissance des salaires du personnel égale au taux d'inflation complété par un léger bonus.

Les frais des autres activités et les frais de gestion représentent une part stable du total des charges.

La part des frais de gestion représente 11% du total des charges : lorsqu'un donateur effectue un don de 10 euros, 8,9 euros sont consacrés aux activités du GAS.

CONCLUSION

Malgré les difficultés financières liées au retrait de la subvention FAMI, l'année 2017 a vu le GAS se maintenir comme une association dont la place est reconnue dans le domaine de l'accompagnement des réfugiés pour leur autonomie à travers l'hébergement, le mobilier solidaire et le soutien juridique et administratif, ainsi que dans l'aide aux demandeurs d'asile, notamment sur le plan juridique.

La situation financière de notre association reste très fragile, et dépend plus que jamais de votre fidélité et de votre solidarité.

Comptes

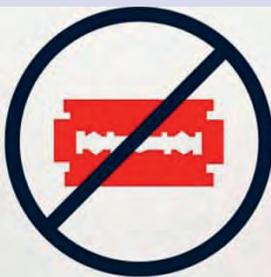
CHARGES 2017		RESULTAT FIN12/16	RESULTAT FIN12/17
LOYER	11 800,20	11 858,64	
CHARGES	7 109,42	6 053,60	
DIVERS	374,95	581,70	
AMORTISSEMENTS	191,36	382,73	
SOUS TOTAL	19 475,93	18 876,67	
GAS OIL	1 157,11	1 761,18	
ENTRETIEN CAMIONNETTE	951,57	420,18	
DIVERS CAMIONNETTE	3 307,30	2 896,52	
AMORTISSEMENTS	2 666,90	1 333,45	
SOUS TOTAL	8 082,88	6 411,33	
PARTICIPATION TRANSPORT	-1 490,70	-2 228,05	
TOTAL GM - MS	26 068,11	23 060	
LOYERS	157 531,46	176 313,86	
CHARGES	33 245,19	36 587,43	
ENTRETIEN	3 812,51	1 882,62	
AMORTISSEMENTS	10 012,53	7 722,96	
SOUS TOTAL CHARGES	204 601,69	222 506,87	
PARTICIPATION LOCATAIRES	68 779,35	84 151,26	
APL	78 442,48	100 156,56	
ALT	10 813,01	12 116,28	
REVIVRE	20 504,97	11 107,00	
SOLIDARITE 13	422,81	3 367,00	
SOUS TOTAL RECETTES	178 962,62	210 898,10	
PARTICIPATION ACCUEIL ET SOUTIEN	12 230,00	8 660,00	
TOTAL HEBERGEMENTS	37 869	20 268,77	
DONS	606,90	907,75	
PARTICIP GAS AUX LOYERS			
CARTES NAVIGO	825,25	2 271,10	
FRAIS D'AVOCAT			
COTISATIONS ASSOCIATIONS	1 105,00	1 050,00	
AIDE JURIDIQUE ET ADM	5 190,66	7 227,98	
DEPLACT DU PERSONNEL+DIVERS	911,42	330,76	
REPAS DU GAS ET MANIFESTATIONS	974,01	393,35	
AMORTISSEMENTS	358,00	781,05	
TOTAL SOLIDARITE	9 971,24	12 961,99	
INFORMATION DU RESEAU	10 151,00	9 579,62	
INFO DIVERSES	1 134,00	1 485,95	
AMORTISSEMENTS	290,00		
ABONNT LETTRE INFO	11 575,00	11 065,57	
	-36,00	-39,00	
TOTAL INFORMATION	11 539,00	11 026,57	
PERSONNEL GAS (CDI)	74 286,00	77 367,66	
PERSONNEL GAS (CDD)	3 710,00	18 289,02	
PERSONNEL GAS (GM - MS)	48 984,74	43 885,73	
STAGIAIRES	8 440,70	9 853,20	
PRIMES	14 904,60	19 782,06	
CHARGES SOCIALES	51 086,08	58 488,07	
AUTRES CH SOCIALES	9 429,24	10 801,40	
FORMATION	4 735,50	701,33	
TOTAL SALAIRES	215 576,86	239 168,47	
LOYER VILLEJUIF	5 057,16	5 082,24	
CHARGES	3 547,09	2 654,18	
CHARGES D'ACTIVITE	10 148,79	7 714,24	
CHARGES DIVERSES	6 358,04	14 108,07	
AMORTISSEMENTS	1 320,85	781,05	
RECETTES DIVERSES	-1 102,16		
TOTAL FRAIS DE GESTION	25 329,77	30 339,78	
DOTATION AUX PROVISIONS	9 443,00	29 822,00	
CHARGES SUR EX ANT et EXCEPT	12 231,70	13 495,93	
TOTAL DES CHARGES	348 028,75	380 143,46	

PRODUITS 2017		RESULTAT FIN12/16	RESULTAT FIN12/17
COTISATIONS	44 340,00	46 914,01	
DONS	85 425,27	128 024,78	
DONS AFFECTES	12 230,00	14 430,00	
TOTAL DONS + COTISATIONS	141 995,27	189 368,79	
BROCANTE : RECETTES	20 466,93	21 436,45	
DEPENSES			
TOTAL BROCANTE	20 466,93	21 436,45	
SUBVENTIONS			
MINISTERE DE L'INTERIEUR + ENVIRONNEMENT		30 000,00	
CONSEIL REGIONAL			
CONSEIL REGIONAL EXCEPT MIGRANT	7 500,00		
CONSEIL GENERAL	485,00	485,00	
COMMUNE DE VILLEJUIF	200,00		
FER	105 000,00		
ALT 92	7 821,01	7 820,88	
ALT 94	2 992,00	4 295,40	
CUI - SCE CIVIQUE	20 411,19	19 965,35	
FONDATION ABBE PIERRE	20 000,00	25 000,00	
REVIVRE	20 504,97	13 156,00	
SOLIDARITE 13		15 515,00	
AUTRES PRIVEES : ANA & SAPH	9 000,00	3 000,00	
AUTRES PRIVEES : Bruneau , SNCF		10 000,00	
TOTAL SUBVENTIONS	193 914,17	129 237,63	
ALT REIMPUITES	-31 224,20	-12 116,28	
REPRISES DE PROVISIONS	15 518,00	27 021,00	
PRODUITS FINANCIERS	516,63	180,44	
PRODUITS EX ANTERIEURS	2 570,78	7 264,76	
PRODUITS EXCEPTION.	2 990,59	1 849,25	
TOTAL AUTRES PRODUITS	6 078,00	9 294,45	
TOTAL DES RECETTES	346 748,17	364 242,04	
RESULTAT AU 31/12/2017	-1 280,58	-15 901,42	

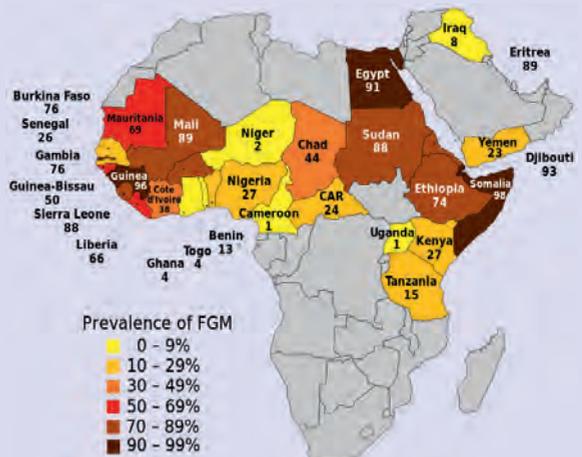
« Le GAS accompagne principalement des demandeurs d'asile originaires de la Guinée. Beaucoup de femmes sollicitent l'asile pour mariage forcé ou risque d'excision pour leurs filles. La Guinée fait partie des pays qui pratiquent le plus au monde l'excision/MGF (Mutilations Génitales Féminines). Elle arrive en deuxième position juste après la Somalie avec un taux de prévalence de 96 %. Bien que la loi guinéenne sanctionne cette pratique, dans la réalité les femmes n'ont pas le choix. C'est aussi le cas pour le Mali ou encore la Mauritanie.

Il y a plusieurs types de demandes d'asile fondées sur craintes d'excision : la plus courante, est la demande de protection des parents pour les fillettes non excisées. En effet, depuis 2013, ce sont les fillettes qui sont reconnues réfugiées et leurs parents bénéficient alors d'un droit au séjour. Nous avons aussi suivi deux femmes mauritaniennes qui après avoir bénéficié d'une chirurgie reconstructive, ont sollicité une protection en cas de risque de retour au pays. L'OFPR reconnaît ce risque pour ces femmes qui peuvent de nouveau être considérées comme non excisées.

La loi asile de 2015 a décidé de confier le contrôle des petites filles non excisées placées sous protection de l'OFPR via un certificat médical de l'UMJ (Unité Médico Judiciaire), écartant ainsi tous les spécialistes de la question tels que les gynécologues, les médecins se préoccupant de ses questions. Le doute quant à l'accès à ces UMJ notamment en province et à la formation de ces médecins, est en débat » •



**Les mutilations sexuelles féminines
sont punies par la loi.**



O., une richesse pour la France !

J'ai quitté la Guinée pour aller jusqu'au Maroc puis en Espagne en bateau. J'ai pris un camion pour arriver à Paris, nous étions 5 personnes et j'étais la seule fille. J'ai eu très peur de voyager sur la mer, je ne sais pas nager, c'était des pirogues ». O. est arrivée en France en juin 2012, à l'âge de 17 ans.

« J'ai connu le GAS grâce à un jeune camerounais que j'ai rencontré à la Gare du Nord ». Dès le lendemain de son arrivée, nous avons rencontré O.. On se souvient encore d'avoir dû appeler la Police pour qu'elle puisse être prise en charge car étant mineure, c'est la procédure. Les policiers sont venus la chercher en soirée au GAS puis l'ont amenée au CHU Bicêtre afin d'effectuer un test osseux. Malheureusement le test l'a déclarée majeure et ils l'ont renvoyée en pleine nuit. Nous avons donc par la suite mené une action en justice afin de faire reconnaître sa minorité et elle a finalement été reconnue mineure. « Le GAS m'a confiée à l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance). Un éducateur m'a suivie et m'a envoyée dans un foyer éducatif à Villiers sur Marne. Ils ont fait des démarches pour mon insertion, ma formation. Je voulais à tout prix aller à l'école mais ça n'était pas possible. La mission locale n'a pas le droit (« t'as pas les papiers ») et l'école est obligatoire seulement jusqu'à 16 ans. La mission locale m'a même fait un courrier car je l'embêtais à force de venir.

« Au début quand je suis arrivée en France je ne savais pas que je pouvais demander l'asile ».

Je me souviens encore lorsque j'ai fait mon 1er entretien d'asile avec O.. Je lui ai demandé pourquoi elle avait quitté la Guinée, elle m'a alors raconté toute son histoire sans s'arrêter, j'ai écrit 10 pages !

O. a donc sollicité l'asile.

« Le jour où j'ai eu le statut, j'étais contente mais j'avais pas bien compris car j'ai eu la protection subsidiaire. J'ai appelé le GAS qui m'a expliqué puis j'ai éclaté de joie ».

« Une fois réfugiée, c'était dur car même avec le récépissé qui autorise à travailler je n'arrivais pas à trouver du taf. Après ma formation d'aide soignante j'ai pu trouver du travail ».

Après le foyer de l'ASE, elle a obtenu une place dans un FJT sur Paris.

« Je n'ai pas lié beaucoup d'amitié avec des réfugiés mais surtout avec mes camarades de foyer, le GAS et les éducateurs ».

« Je souhaiterais devenir laborantine, avoir ma nationalité française et m'installer bien en France ». O. a maintenant un petit garçon de quelques mois et elle est locataire d'un logement temporaire au GAS puisqu'au foyer avec l'enfant, cela devenait trop compliqué.

« Il faut prendre courage, faire confiance aux gens qui nous suivent. Ne pas baisser les bras et s'entourer d'associations ». Voici son conseil aux futurs demandeurs d'asile.

« Se diriger vers le GAS pour avoir l'opportunité que j'ai eue » !

Nous sommes très fiers d'Olive au GAS, elle a eu un parcours exemplaire mais nous voulons aussi dire que beaucoup d'autres réfugiés ont eu de belles réussites et qu'ils sont une RICHESSE pour la France. Bravo à toi O. !

Y., un parcours d'exil mouvementé de 4 ans !

Y. est né en 1983 à Omdurman près de Khartoum au Soudan. Quand il a dix ans, sa famille décide de quitter la région pour fuir l'insécurité et la guerre qui sévit déjà depuis plusieurs années. Il quitte alors l'école pour enchaîner les petits boulots à Al Djesira et ses environs.

En 2003, la guerre civile éclate au Darfour entre le Mouvement de libération du Soudan et le Mouvement de la justice et de l'égalité qui se posent en protecteurs de la population civile face aux exactions des milices soutenues par le gouvernement de Khartoum. Ce dernier a le soutien du Front National Islamique qui veut installer un islam rigoriste. Un racisme anti noirs sévit dans le pays.

C'est en 2008 que Y. est contrôlé par une milice puis arrêté en allant travailler. Ses papiers indiquent ses liens avec le Darfour (son père y est né). « Ils ont pris mes papiers, j'ai été emprisonné, torturé. J'y suis resté plus d'un mois et ils m'ont demandé de devenir espion pour le régime. En sortant de prison, je devais signer chaque semaine au siège de la sécurité à Khartoum ». Craignant pour sa sécurité, Y. décide de quitter le Soudan.

Son oncle l'aide à rejoindre la Libye en voiture. Il y travaille dans des vergers, puis dans un garage, et dans un magasin « j'étais mal payé et les patrons ne payaient jamais la totalité de la somme ». Y. veut mettre de l'argent de côté pour payer sa traversée vers l'Europe.

En 2010 il prend la mer avec 19 autres personnes dans un Zodiac. Mais les gardes côtes libyens les ramènent en Libye. Les passagers doivent payer une rançon pour ne pas être renvoyés au Soudan. Ce qu'il fait. Ayant tout perdu, il travaille de nouveau dans un marché un an en Libye dans des conditions difficiles. La situation est dangereuse pour les migrants. Il décide alors de partir par l'Egypte au Liban, ayant appris qu'y travailler

TÉMOIGNAGE

est possible et moins dangereux ; d'abord dans un restaurant d'hôtel puis dans une boulangerie industrielle. Il y reste deux ans. « J'ai eu de la chance de ne pas avoir été contrôlé par la police parce que je n'avais aucun papier, sinon j'aurais été emprisonné ». Mais quelques mois après mon arrivée au Liban, j'ai été arrêté et battu par les militaires à la recherche « d'un noir en liaison avec les palestiniens » .

« Je cherchais où aller : je pensais aller en Israël mais un ami me l'a déconseillé car la frontière était gardée par la milice du Hezbollah. Je décide d'aller en Turquie en passant par la Syrie. J'ai payé 700 dollars ». En 2011, ayant réuni assez d'argent pour une deuxième traversée, il embarque cette fois depuis la Turquie dans un bateau plus gros avec une trentaine de personnes... qui se perd en mer. Arrêté par les gardes côtes turcs et emprisonné. En sortant de prison, il est aidé par un soudanais qui l'aide à rejoindre la Grèce. A Samos, il reste dans un camp quinze jours, puis rejoint Athènes.

Le voyage de Grèce en Italie se fait SOUS un camion embarquant dans un ferry boat : caché sur les essieux du camion, où il reste 24 h sans dormir ni se nourrir avec la menace d'être découvert par les policiers qui rôdent. Il arrive en Italie du sud affamé et épuisé mais vivant et entier.

Il rejoint Naples, grâce à un italien qui le prend en charge, puis Rome en train. D'autres migrants lui conseillent d'aller en Angleterre (les soudanais sont anglophones). Il prend de nouveau le train pour Paris. Nous sommes en 2012.

À ce moment là, des gens rencontrés porte de la chapelle où il vit dans la rue et un ami étudiant, lui conseillent de rester en France pour y vivre. Il fait donc sa demande d'asile. Préfecture, Ofpra, apprentissage du français : il obtient son statut de réfugié en 2013. C'est alors qu'il vient au GAS pour se faire aider dans ses démarches afin de trouver un emploi. Il devient un bénévole assidu et devient notre « ambassadeur des petites pierres » qui a permis au GAS de financer un camion.

Soudan: petit éclairage historique

« Dans l'Antiquité le Soudan, correspondait à l'ancienne Nubie. Le pays a connu de grandes civilisations ; celles de Korma, de Napata, de Méroé.

Plus proche de nous, en 1820 l'Égypte qui était une province de l'empire Ottoman conquiert le Soudan. Mais en 1885 le chef religieux Mehdi (l'attendu) reprend le pays. L'Égypte demandera l'aide des Anglais. Après avoir été vaincue dans un premier temps, cette coalition anglo-égyptienne demeurera jusqu'en 1956, date de l'indépendance qui devait aboutir à un Etat fédéral.

Le non respect des accords passés fait que les états du Nord se révoltent contre le régime de Khartoum et entrent en guerre ... S'ensuit une période de grande instabilité ponctuée par des coups d'Etat militaire. En 2003, la province du Darfour se rebelle et de graves atrocités sont commises dans chaque camp...

Ce n'est qu'en 2005 que des accords de paix sont proclamés. En 2011 le Soudan du Sud obtient son indépendance après un référendum avec 98,83% de Oui. L'ensemble de cette guerre civile qui a duré 21 ans aura fait près de 2 millions de morts et plus de 4 millions de déplacés. Actuellement le Soudan (le Nord) est une république peuplée de 36 millions d'habitants avec une majorité de musulmans. Certains principes de la Charia y sont appliqués. Le Soudan Sud compte 12 millions d'habitants avec une majorité de Chrétiens. Les combats ont repris dans le Sud entre les forces du Président (majoritairement Dinka) et les forces de son premier ministre (à majorité nuers). C'est à cause de cette insécurité permanente que Yakoub a entamé son long périple de l'exil. >> •



Tribune de Geneviève Jacques, présidente de La Cimade Lettre ouverte au Président de la République

« **L**e 27 juillet vous avez déclaré : « je ne veux plus, d'ici la fin de l'année avoir des femmes et des hommes dans les rues, dans les bois ou perdus. C'est une question de dignité, c'est une question d'humanité et d'efficacité ». Nous sommes à la fin de l'année.

Regardez ces images choquantes prises ces jours-ci : des centaines, des milliers d'exilés vivent et dorment encore dans les bois et dans les rues. Parce qu'il n'y a pas assez d'abris et parce que les pouvoirs publics ne veulent pas les accueillir en France.

Où est la dignité quand on voit des exilés harcelés par les forces de l'ordre

qui détruisent leurs abris, leurs couvertures, aggravant leurs souffrances et multipliant les situations d'errance ?

Où est l'humanité quand on veut transformer des centres d'hébergement d'urgence en lieux de fichage et de triage entre ceux qui seraient « accueillables » et ceux qui seraient « jetables, », c'est à dire voués à l'expulsion vers des pays qu'ils viennent de fuir ?

Le refus des acteurs associatifs de coopérer à des dispositifs qui lient l'hébergement et l'éloignement forcé n'est pas une posture, Monsieur le Président.

C'est l'expression d'un très sérieux malaise devant les conséquences inhumaines de la politique migratoire menée en votre nom.

Cessez de taxer d'angélisme ou de naïveté ces associations et ces citoyens qui se mobilisent partout en France par solidarité et qui réclament une politique d'accueil digne de ce nom, à la mesure des réalités migratoires de notre époque.

Pour eux, pour nous, c'est aussi une question de dignité et d'humanité. C'est un enjeu de choix de société. Entendez-nous.





Groupe Accueil et Solidarité

Association d'aide aux réfugiés politiques et demandeurs d'asile

Contact

GAS 17 place Maurice Thorez 94800 VILLEJUIF

Tel. 01 42 11 07 95 Fax. 01 42 11 09 91

contact@gas.asso.fr

www.gas.asso.fr

Permanences d'accueil :

mardi et jeudi, de 17 h 30 à 19 h 30

Comité de parrainage

Marie-José CHOMBART DE LAUWE

Stéphane DIAGANA

Geneviève JACQUES

Pierre LENA

Gabriel MARC

Yves QUERE

Antoine SPIRE

